

Département de la Haute-Garonne – Arrondissement de Toulouse
Canton de Tournefeuille – Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Tournefeuille

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE TOURNEFEUILLE

SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2022 A 14h00

DELIBERATION
N° 2022-63

Nature 7.1

L'an deux mille vingt-deux, le dix novembre à quatorze heures, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Tournefeuille, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les locaux du C.C.A.S sous la présidence de Madame Maryline RIEU.

Etaient présents : Mesdames Dominique DUPOUY, Cathy GUTH, Corinne GINER, Isabelle MEIFFREN, Maryline RIEU ; Messieurs Gilbert ALLIENNE, Pierre CASELLAS et David MARTINEZ.

Absents ayant donné pouvoir : Sonia CAZALS avec pouvoir à Maryline RIEU ; Elisabeth HUSSON-BARNIER avec pouvoir à Corinne GINER ; Monique MARTY avec pouvoir à Isabelle MEIFFREN ; Mathilde TOLSAN avec pouvoir à David MARTINEZ.

Absents excusés : Madame Magali LAGARRIGUE, Monsieur Dominique FOUCHIER, Monsieur Gilles POIDEVIN.

Date de convocation : 2 novembre 2022

Nombre de membres présents : 8

OBJET : DECISION MODIFICATIVE RELATIVE AU BUDGET 2022 DE LA RESIDENCE LES CEVENNES (DM3)

Madame Maryline RIEU, vice-présidente, indique au conseil d'administration qu'il convient de modifier les crédits ouverts au budget 2022 de la résidence autonomie « Les Cévennes » de la façon suivante, afin de pouvoir passer la totalité des dépenses de personnel :

FONCTIONNEMENT	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
R-7483 : Forfait autonomie				2 915,92 €
Total R 018 : Autres produits relatifs à l'exploitation				2 915,92 €
D-62113 : Personnel médical et paramédical		4 500,00 €		
D-64151 : Rémunération principale (personnel de rempla)		10 700,00 €		
TOTAL D 012 : Dépenses afférentes au personnel		15 200,00 €		
D-6282 : Prestation d'alimentation à l'extérieur	6 142,04 €			
TOTAL D 011 : Dépenses afférentes à l'exploitation	6 142,04 €			
D-6132 : Locations immobilières	6 142,04 €			
TOTAL D 016 : Dépenses afférentes à la structure	6 142,04 €			
Total FONCTIONNEMENT	12 284,08 €	15 200,00€		2 915,92 €
Total Général		2 915,92 €		2 915,92 €

Ouï cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil d'Administration du CCAS, à l'unanimité :

- approuve l'ensemble des modifications budgétaires indiquées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que dessus,
Pour extrait conforme.

La vice-présidente du CCAS,
Maryline RIEU

